

572



LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE

LA MINERVE.

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

5^{me}. ANNÉE.]

DECEMBRE 1850.

12^{me}. LIVRAISON.

HISTOIRE POPULAIRE, ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DE NAPOLÉON ET DE LA GRANDE ARMÉE.

Cinquième Partie.



CHAPITRE VII.

DES que l'empereur eut abdicé, les souverains étrangers se montrèrent faciles en ce qui concernait ses derniers intérêts ; ils déclarèrent qu'il conserverait le rang, le titre et les honneurs des têtes couronnées. Quand à sa résidence, ils lui laissèrent le choix entre la Corse et l'île d'Elbe ; Napoléon préféra cette dernière.

— Si j'allais habiter mon pays natal, dit-il, tôt ou tard on me trouverait trop près de la France. Le séjour de l'île d'Elbe ne pourra porter ombrage à personne. Que me faut-il pour vivre, à présent ? un coin de terre, avec un cheval, et un petit écu par jour.

Le traité de Paris stipula que le gouvernement français lui accorderait un subside de deux millions, et qu'il aurait la liberté d'emmener, en outre du personnel de sa maison, huit cents hommes de ceux de son armée qui voudraient le suivre. Quel que fût le malheur de sa position dans ce moment solennel, il n'oublia ni sa famille, ni ses amis, ni ses serviteurs. Il demanda que les dispositions qu'il avait prises en leur faveur fussent respectées et qu'on ne troublât aucun d'eux dans la possession des biens qu'il leur avait donnés, tels que propriétés, dotations et rentes sur l'Etat. Il stipula également que, sur les fonds particuliers qui lui appartenaient et dont il faisait l'abandon, on réservât une somme de deux millions à distribuer à un certain nombre d'officiers et de soldats de son armée qu'il désignait. On lui accorda tout. Il devait croire que les

conditions du traité seraient religieusement observées ; il n'en fut rien. Bientôt détrompé lui-même, il dit à ce sujet :

— En supposant que les alliés ne soient pas fidèles aux engagements qu'ils ont pris avec moi, je révoquerai mon abdication. Je n'ai renoncé à mes droits à la couronne que pour épargner à la France les horreurs d'une guerre civile, n'ayant jamais eu d'autre but que son bonheur et sa gloire. Ils peuvent m'ôter mon pain ; mais je les défie de m'enlever le cœur de mes soldats : avec eux je pourrai toujours faire de grandes choses.

Ce fut lui qui prit le soin d'apprendre à ceux qui l'entouraient qu'il avait cessé de régner. Fontainebleau devint aussitôt désert. Napoléon ne s'occupa plus que des arrangements de son départ, et vécut comme un simple particulier. Retiré dans un coin du vaste palais qu'il devait encore habiter quelques jours, toutes les fois qu'il entendait une voiture rouler dans les cours, il demandait avec vivacité :

— N'est-ce pas Berthier qui revient ?

— Non, sire, lui répondait-on.

— Si c'est un des *miens* qui désire me faire ses adieux, introduisez-le.

Il s'attendait à revoir, au moins une fois, ses anciens ministres, ses conseillers d'Etat, ses généraux, et tant d'autres qui lui devaient un dernier témoignage d'attachement ; personne ne vint ! Il resta seul avec le petit nombre d'officiers et de serviteurs de sa maison qui avaient résolu de ne l'abandonner jamais. Le grand maréchal Bertrand, les généraux Drouot et Cambroune, le chirurgien Fourreau de Beauregard, le payeur des voyages Peyrusse, les fourriers du palais Deschamps et Baillon, obtinrent de Napoléon la faveur de le suivre à l'île d'Elbe, et lui composèrent une maison peu nombreuse, mais forte de fidélité et de dévouement. Au lieu de huit cents hommes, on ne voulut plus lui en laisser emmener que quatre cents. Tous ses vieux compagnons de gloire voulaient partir avec lui : Napoléon n'eut quel embarras du choix. Toujours conformément au traité de Paris, il devait être accompagné, jusqu'au lieu de son embarquement, par un commissaire de chacune des quatre puissances alliées. Depuis plusieurs jours ces commissaires étaient arrivés à Fontainebleau ; c'étaient le général russe Schouwaloff, le général autrichien Koller, le colonel anglais Campbell et le général prussien baron de Tru-